



Bordeaux, le 24 janvier 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plan Logement d'abord : point sur les logements très sociaux en Nouvelle-Aquitaine

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE, secrétaire général pour les affaires régionales, et Muriel BOULMIER, présidente de l'Union régionale HLM ont co-présidé le séminaire régional organisé ce jour à Bordeaux, sur le prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et la production de logements sociaux avec les plus bas niveaux de loyers.

Ce séminaire a réuni 70 acteurs de la région (services de l'État, collectivités délégataires des aides à la pierre, organismes HLM, associations en charge de la gestion locative et de l'accompagnement social et collectivités locales). Il a été l'occasion de revenir sur le **Plan Logement d'abord**, lancé en septembre 2017 par le Président de la République, et son objectif : **apporter une solution durable pour sortir les personnes de la rue vers le logement.**

Ce plan est le fruit d'une large concertation avec les acteurs de l'hébergement et du logement. Il est orienté autour des 5 priorités suivantes :

- Produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans domicile,
- Promouvoir et accélérer l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées,
- Mieux accompagner les personnes sans domicile,
- Prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels,
- Mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en œuvre ces principes.

Il fixe des objectifs en termes de production de logements très sociaux, accessibles et abordables. Ces objectifs concernent des logements ordinaires, des pensions de famille. D'autres objectifs sont fixés en matière de développement de l'intermédiation locative, notamment dans le parc privé.

Le dispositif « PLAII adapté » développé par le ministère du logement est un levier à la disposition de chacun - professionnels, bailleurs sociaux, collectivités - pour aider à la création de ces logements.

**En Nouvelle-Aquitaine, plus de 2900 PLAII et 160 PLAII adaptés ont été contractualisés en 2019.** Ils ont notamment permis la création de 90 logements en pensions de famille et 551 mesures d'accompagnement. **L'objectif pour 2020 est fixé à 3 363 PLAII et 202 PLAII adaptés.**

La préfète de région, Fabienne BUCCIO, appelle l'ensemble des acteurs de la région à se mobiliser pour répondre collectivement aux besoins en logement des citoyens les plus démunis.